

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Défense, le 2 juillet 2012

L'AMF et la Fondation RTE invitent les internautes à voter pour le « Coup de cœur des mairies » de France 2012

La 4^{ème} édition du Coup de cœur des mairies de France est lancée. Impulsé par la Fondation RTE en partenariat avec l'Association des maires de France, ce concours vise à valoriser les projets de solidarité en territoire rural soutenus par la Fondation RTE. Nouveauté de cette année, le grand public est invité, à partir d'aujourd'hui, à pré-sélectionner 10 projets parmi les projets soutenus par la Fondation RTE.

Première phase : la pré-sélection de 10 projets par les internautes

La première phase consiste à élire 10 projets particulièrement illustratifs de la solidarité et de la dynamisation des territoires ruraux soutenus par la Fondation RTE durant l'année passée. Pour cette nouvelle édition du concours, la Fondation RTE a souhaité ouvrir le vote de pré-sélection à un large public: chaque internaute est invité à se rendre sur le site de la Fondation RTE pour élire ses 10 projets préférés.

Le vote de pré-sélection est ouvert du 2 juillet au 31 août 2012 sur le site : <http://fondation.rte-france.com>

Seconde phase : le vote final au Salon des Maires et des Collectivités locales (SMCL)

Les 10 projets pré-sélectionnés par les internautes seront présentés au Salon des Maires qui se tiendra du 20 au 22 novembre 2012 à Paris Expo Porte de Versailles. A cette occasion, les maires et élus municipaux présents au Congrès des maires de France seront invités à se rendre sur le stand RTE pour déterminer par leur vote, parmi ces dix projets, leur « Coup de cœur 2012 ».

La Fondation RTE et l'AMF, des partenaires pour la valorisation des territoires.

Ce vote s'inscrit pleinement dans le cadre des relations qui unissent l'Association des maires de France (AMF) et RTE, autour des mêmes intérêts : la solidarité, l'aménagement et le développement durables des territoires.

La Fondation RTE, créée en janvier 2008, sous l'égide de la Fondation de France, a pour ambition de contribuer à la vitalité des territoires ruraux dans une perspective de solidarité, de protection de l'environnement et de valorisation du patrimoine. A ce jour, 224 projets répartis sur tout l'hexagone ont déjà été soutenus par elle, pour un montant de plus de 4 millions d'euros.

L'Association des maires de France regroupe plus de 36 000 maires et présidents de communautés en exercice dans les départements et territoires français de métropole et d'Outre-mer, sans aucune discrimination liée à la taille de la commune/communauté. Force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, très en amont des projets, partout où se jouent l'avenir des communes, de leurs groupements et les conditions de leur développement.

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 229 millions en 2011 et emploie 8400 salariés.

CONTACT PRESSE

Olivia RICOUR: 01 41 02 17 77 / olivia.ricour@rte-france.com

Marina MARGUIER: 01 41 02 17 18 / marina.marguier@rte-france.com

Pour en savoir plus : www.rte-france.com

Marie-Hélène GALIN : 01 44 18 13 59 / mhgalin@amf.asso.fr

Pour en savoir plus : www.amf.asso.fr